Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260401-912026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 mars 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 30 mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusée : Marie GALVEZ

Secrétaire de séance : Michèle BACHELOT

91/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026
ORGANISMES DIVERS - DÉSIGNATION DE DELEGUES POUR LE COMITE DE SUIVI DU SERVICE COMMUN DE RESTAURATION CENTRALE DE LE RHEU

Monsieur le Maire expose :

La commune est représentée dans plusieurs organismes publics ou privés dont le comité de suivi du service commun de restauration centrale de Le Rheu

Il convient de procéder à une nouvelle désignation de délégués.

Se sont présentés : Bruno TAKORIAN / Danièle ESNAULT / Carole LEGENDRE / Alexis CARRIC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté, a désigné à l'unanimité des membres présents :

- **Bruno TAKORIAN, Danièle ESNAULT, Carole LEGENDRE et Alexis CARRIC en qualité de représentants pour le comité de suivi du service commun de restauration centrale de le Rheu.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 31 mars 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Michèle BACHELOT